



46 rue Bugeaud - 69006 LYON (FR)
+33 (0)6.18.16.54.38
contact@fi-willems.org

Formation Willems® 2024/2025

DIPLÔME PÉDAGOGIQUE WILLEMS®
POUR L'ÉDUCATION MUSICALE

Formulaire d'inscription

Modalités (paiement & annulation)

à transmettre au secrétariat
impérativement avant le début des cours

COORDONNÉES & INFORMATIONS PROFIL PROFESSIONNEL

Madame Monsieur **NOM**

Date de naissance **Prénom**

Adresse postale

Code Postal Ville

Pays

Tél. fixe Tél. portable

Mail

Activité(s) professionnelle(s)

Instrument(s) pratiqué(s)

Parcours musical et pratique instrumentale

Document(s) joint(s) à l'inscription (cocher la-les case-s correspond-e-s)

CV Lettre de Motivation Copie du-des diplôme-s

INFORMATIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES - en vigueur au 1^{er} septembre 2024 ^{(1) (2)}

Grille tarifaire	Particulier	Employeur/OPCO
Frais pédagogiques - Module DPW-EM1 - 1 ^{ère} année		
Frais pédagogiques - Module DPW-EM2 - 2 ^{ème} année	1.850 €	2.585 €
Frais pédagogiques - Séminaire international d'examen final - 2 ^{ème} année ⁽³⁾	200 €	280 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Cotisation - Adhésion FIW/membre actif (15€ pour les étudiants) ⁽⁴⁾	20 €	20 €

⁽¹⁾ Frais de transport, hébergement et repas non inclus

⁽²⁾ Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)

⁽³⁾ Les frais pédagogiques pour le Séminaire international d'examen final (examens oraux) seront à régler après les résultats des examens écrits.

⁽⁴⁾ 15€ - tarif étudiant sur présentation d'un justificatif

COÛT FORMATION - se référer à la grille tarifaire en page 1 du présent document - ⁽¹⁾⁽²⁾Si prise en charge Employeur/OPCO, cochez cette case

<input type="checkbox"/>	Frais pédagogiques - Module DPW-EM1 - 1 ^{ère} année ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ €
<input type="checkbox"/>	Frais pédagogiques - Module DPW-EM2 - 2 ^{ème} année ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ €
<input type="checkbox"/>	Frais pédagogiques - Séminaire international d'examen final - 2 ^{ème} année ⁽³⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ €
	Cotisation 2025 - Adhésion FIW/membre actif ⁽⁴⁾ €
	Frais de gestion	50 €
	Total à payer ⁽¹⁾⁽²⁾ €

PAIEMENT ⁽⁷⁾

	D-EM1 (cas général)	D-EM1 (autre cas)	D-EM2 (cas général) ⁽³⁾	D-EM2 (autre cas) ⁽³⁾
<input type="checkbox"/>	1 fois	1.550 €	2.120 €
<i>paiement à l'inscription</i>				
<input type="checkbox"/>	5 fois	1x 370€ + 4x 295€	1x 480€ + 4x 410€
<i>1^{ère} échéance à l'inscription puis les 4 suivantes : 15 décembre / 15 février / 15 avril / 15 juin</i>				
<input type="checkbox"/>	10 fois	1x 200€ + 9x 150€	1x 275€ + 9x 205€
<i>1^{ère} échéance à l'inscription puis les 9 suivantes tous les 15 du mois entre octobre et juin</i>				

MODE DE PAIEMENT ⁽⁷⁾

Chèques ⁽⁸⁾

Espèces

Virement Banque Postale [Transfert bancaire sécurisé via votre espace banque en ligne ou dans votre agence bancaire](#)

Virement PayPal https://www.paypal.com/paypalme/FIWillems?locale.x=fr_FR

⁽¹⁾ Frais de transport, hébergement et repas non inclus⁽²⁾ Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)⁽³⁾ Les frais pédagogiques pour le Séminaire international d'examen final (examens oraux) sont à régler en début d'année.⁽⁴⁾ 15€ - tarif étudiant sur présentation d'un justificatif⁽⁵⁾ Si prise en charge Employeur/OPCO, se référer au tableau "Informations générales tarifaires" ou au devis établi et reporter les montants dans les cases correspondantes.⁽⁶⁾ Les inscrits en formation exerçant dans les écoles membres associés FIW bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.⁽⁷⁾ Si prise en charge Employeur/OPCO, ne pas compléter ces onglets.⁽⁸⁾ Pour le paiement en 3 ou 6 fois par chèques, merci de remettre la totalité des chèques au moment de l'inscription, datés du jour de l'inscription.**CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION**

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursée après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident, sur présentation de justificatif.
- Dans le cas contraire, un minimum d'un tiers du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante après déduction de ce tiers ou du montant des cours suivis antérieurement à l'annulation si le montant évalué est supérieur au tiers, ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (*formations, stages, rencontres...*).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et l'adhésion annuelle restent acquis à la FIW.

La FIW est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.

DATE	SIGNATURE
<input type="text"/>	<input type="text"/>

CONTACT

Fédération Internationale Willems®
 (siège & secrétariat)
 46 rue Bugeaud - 69006 LYON

Tél : +33 (0)6.18.16.54.38
 Mail : contact@fi-willems.org
 Site : www.fi-willems.org

Pour remplir en ligne le formulaire d'inscription et le retourner signé électroniquement, nous vous recommandons d'installer gratuitement



Adobe Acrobat Reader DC

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767

APE N° 8559B / SIRET N° 327 237 566 00077 / Organisme de formation permanente N° 82 69 12756 69

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)

modifications réservées

2/2